

Des télégrammes ont été envoyés par le premier ministre de Terre-Neuve et des demandes de renforts ont été faites par le procureur général de même que par des citoyens éminents de Terre-Neuve. Parce que l'aide dont on avait tant besoin a été refusée, le commissaire L. H. Nicholson a donné sa démission. Il a aidé, tous en conviendront, j'en suis sûr, à placer notre gendarmerie fédérale sur un pied qui ne le cède à aucune police au monde.

On a continuellement critiqué l'honorable député de Bonavista-Twillingate au sujet des déclarations qu'il a faites sur la situation; toutefois les citoyens de Terre-Neuve et de l'ensemble du Canada ont manifesté le désir d'appuyer à fond un grand nombre de ses observations. C'est un fait qui a été établi par la voie des journaux, de la radio et de la télévision. Je me refuse à penser à ce qui aurait pu arriver si cette agitation s'était aggravée.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit de millions de Canadiens que des renforts auraient dû être envoyés à Terre-Neuve. Parce qu'on ne les a pas envoyés, le gouvernement actuel a été déloyal envers la province de Terre-Neuve. Des doutes ont été créés dans l'esprit de bien des gens quant à l'efficacité du ministère actuel de la Justice, car même actuellement, des mois après la crise, les Canadiens contestent encore les actes et la décision finale du ministre de la Justice.

Mon ami le député de Timiskaming a tenu hier des propos dénués d'exactitude au sujet de la ligne de conduite qu'on suit à Terre-Neuve touchant la police et au sujet du personnel de cette police. Nous avons actuellement et nous avons toujours eu des agents de police aussi bons qu'on peut ou pourrait trouver dans toute autre province du Canada. A titre de Terreneuviens nous avons été satisfaits de la façon dont ils se sont acquittés de leurs fonctions comme Rangers, comme policiers provinciaux, comme membres de la Gendarmerie royale du Canada.

Enfin, Terre-Neuve est fièrement représentée dans tous les secteurs de notre police fédérale. Bon nombre ont servi comme Rangers et comme policiers provinciaux dans ma circonscription.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, en quelques mots je signalerai qu'hier, le ministre a déposé un télégramme du maire de Saint-Jean. Mon honorable ami de Trinity-Conception en a donné lecture, mais rien ne démontre que le ministre ait déposé la réponse. Il me semblerait, pour l'avoir entendu lire, que ce télégramme était,—on ne saurait l'interpréter autrement, je pense,—une protestation devant le fait que le gouvernement

n'avait pas envoyé de renforts; par conséquent il aurait dû être englobé dans les documents dont on avait ordonné le dépôt. Je n'en fais pas une affaire, mais nous devrions savoir, avant que le crédit soit adopté, ce que le ministre a répondu au maire. Je ne vais rien dire au sujet du rappel au Règlement, mais je lui demanderai de le faire consigner dans le compte rendu.

Tandis que j'ai la parole, j'aimerais attirer l'attention sur la constatation faite par le député de Trinity-Conception; la conséquence immédiate de l'action du gouvernement,—son refus de renforcer la Gendarmerie,—a été de priver Saint-Jean de police pendant une période très critique car la police de Terre-Neuve a dû être détachée à la place des renforts refusés. Pour cette région, la décision avait bien moins d'importance que pour une région qui n'était pas atteinte mais l'action du gouvernement l'a privée de la protection de la police.

Je voudrais également relever que quelles que soient ses vues actuelles, le maire de Saint-Jean est très connu de nos honorables vis-à-vis; non seulement était-il un ardent sympathisant de leur parti mais, en son temps, chef provincial de ce parti. Il me semble que cela indique assez clairement quels étaient en général les sentiments de Terre-Neuve à l'égard de cette action.

Il y a une autre question que je voudrais poser au ministre. L'honorable député de Trinity-Conception nous a rappelé ce que le député de Timiskaming avait dit au sujet de la police de Terre-Neuve. Cette police comme le ministre le sait, était soumise aux ordres de la Gendarmerie royale du Canada. J'espère bien que le ministre ne laissera pas passer sous silence ce dénigrement d'une force policière qui, d'après ce qu'il nous a dit, a été détachée au centre de Terre-Neuve par suite d'un arrangement spécial, ainsi qu'il l'a laissé entendre la première fois qu'il a été question des renforts. J'espère que le ministre ne laissera pas dénigrer une police magnifique sans mettre les choses au point.

M. Batten: Monsieur le président, je ne veux pas parler longuement sur ce sujet mais je tiens à dire quelques mots au sujet du fait que le gouvernement a refusé d'envoyer des renforts de la Gendarmerie royale du Canada à Terre-Neuve quand on lui a demandé ces renforts et au moment où ils étaient nécessaires. Dans les quelques observations que je vais faire, je ferai comme les députés de Terre-Neuve qui ont pris la parole hier et n'aborderai pas, bien entendu, les obligations découlant du contrat. Je ne parlerai pas non plus de la situation qui a